

Assurance inclusive

la pièce manquante de nombreuses
stratégies nationales d'inclusion
financière

Auteurs :

Christiane Ströh de Martínez,
Martina Wiedmaier-Pfister,
Corinna Müller and Ariane Schoen

Les décideurs politiques et les autorités de contrôle reconnaissent l'importance des Stratégies nationales d'inclusion financière (SNIF) et des Stratégies du secteur financier en tant qu'outils politiques pour promouvoir l'inclusion financière. L'assurance est récemment devenue partie intégrante de ces stratégies. Cette intégration est d'autant plus pertinente que le développement du marché de l'assurance soutient les objectifs des politiques publiques nationales, favorise le développement du secteur financier, renforce la résilience des ménages, des entreprises et des communautés vulnérables, favorise la croissance durable des ménages, des entreprises et des communautés, et mobilise des ressources en faveur des investissements. Cette note fournit une synthèse du bilan dressé conjointement par l'Initiative Accès à l'assurance (A2ii)¹ et l'Alliance pour l'inclusion financière (AFI)² ; elle présente notamment les principaux résultats d'une enquête sur la place de l'assurance dans les SNIF et des exemples tirés des études de cas de la Malaisie, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Paraguay et de la Tanzanie³.

Pourquoi l'assurance est-elle importante ?

Lorsqu'ils sont adaptés aux besoins de leurs clients, les produits d'assurance peuvent fournir aux ménages, aux entreprises et aux communautés les moyens de se protéger contre les conséquences financières de différents types de chocs, tels que le décès d'un soutien de famille, un accident, un incendie, une mauvaise récolte ou une catastrophe naturelle. L'assurance peut dans de pareils cas les empêcher de (re)tomber dans la pauvreté⁴, et produire des effets positifs à la fois sur le plan microéconomique et macroéconomique.

En offrant un filet de sécurité, l'assurance renforce la résilience des ménages, des entreprises et des communautés. Elle soutient donc des objectifs de politique publique tels que la réduction de la pauvreté, le développement agricole et la sécurité alimentaire, la création d'emplois, le développement des systèmes de santé et d'éducation ou l'adaptation au changement climatique⁵. La réduction des risques contribue à orienter les investissements vers les micro, petites et moyennes entreprises dans les secteurs productifs, ce qui profite indirectement à la croissance socio-économique⁶. Du point de vue de l'inclusion financière, l'assurance peut être asso-

ciée à d'autres services financiers tels que les prêts (c'est le cas de produits combinés comme l'assurance décès emprunteur) ou l'épargne, à l'instar de l'assurance vie ou de l'assurance accident. Enfin, l'assurance mobile peut favoriser la transformation numérique du marché financier.

Quels sont les obstacles à l'assurance inclusive ?

Pour tirer pleinement parti du potentiel de l'assurance en faveur des ménages, des entreprises et des communautés vulnérables, les produits d'assurance doivent être adaptés à la situation et à la demande des populations jusqu'ici mal couvertes ou exclues (« assurance inclusive »).

En dépit des bénéfices indéniables de l'assurance inclusive, la couverture reste faible dans la plupart des économies émergentes et des pays en développement en raison des défis à relever tant du côté de l'offre que de la demande. Les prestataires d'assurance ne considèrent toujours pas l'offre de produits aux populations à faibles revenus comme une opportunité commerciale convaincante, ou ne détiennent pas l'expertise ou les données requises pour entrer sur ce marché. Quant aux clients potentiels, ils ne comprennent

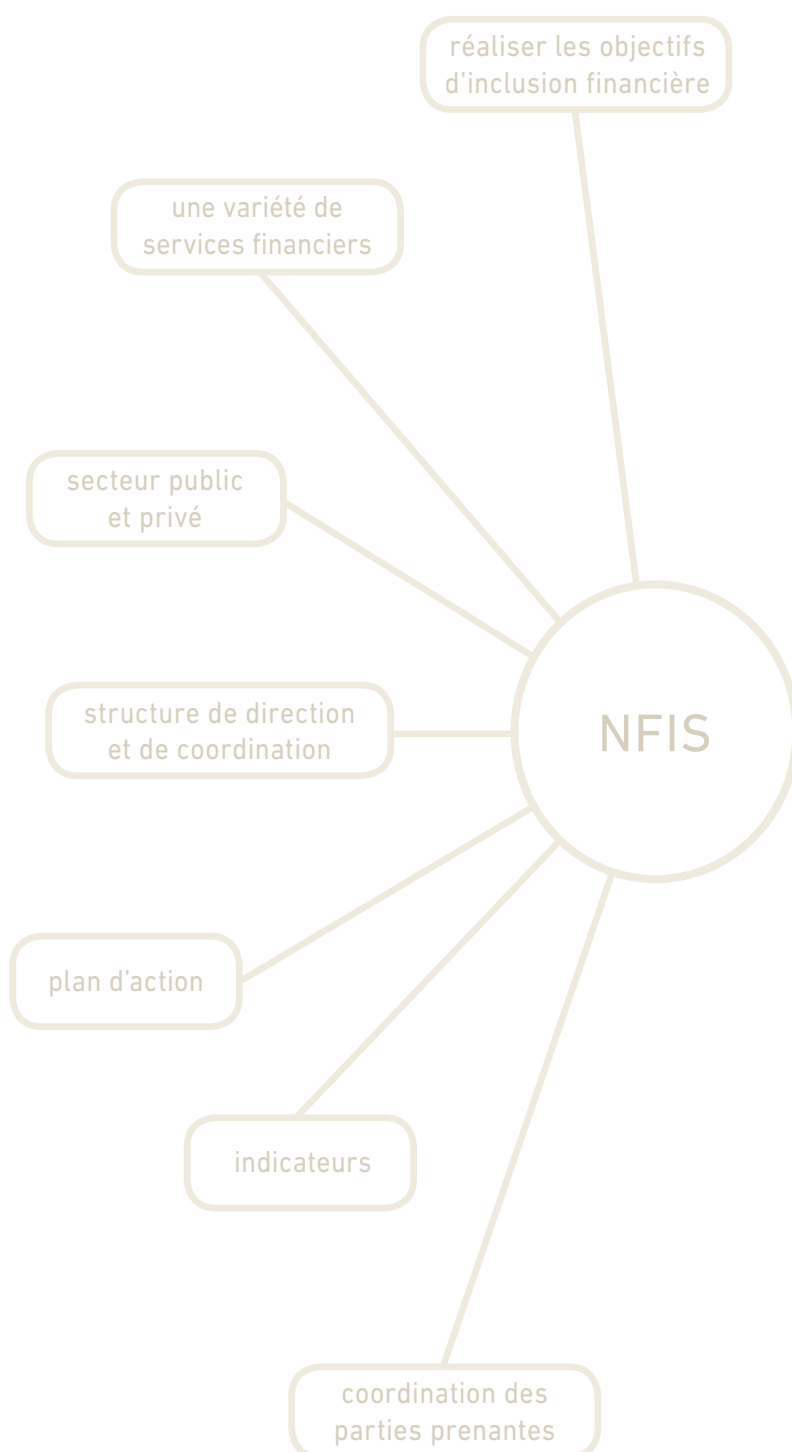
pas toujours bien les bénéfices de l'assurance formelle. Certaines dispositions du cadre de réglementation et de surveillance peuvent entraver le développement de produits innovants qui seraient plus susceptibles de répondre aux besoins des clients, restreindre le recours à des canaux de distribution non traditionnels (par exemple des canaux non financiers ou des technologies numériques) ou imposer des mesures d'identification difficiles à satisfaire.

Comment les stratégies nationales d'inclusion financière (SNIF) peuvent-elles promouvoir l'assurance inclusive ?

Pour stimuler le développement des marchés d'assurance inclusifs, un nombre croissant de pays intègrent l'assurance dans leur stratégie nationale d'inclusion financière aux côtés d'autres services financiers propres à améliorer l'accès, comme le crédit, l'épargne et les solutions de paiement. Ces stratégies sont des initiatives pluri-acteurs qui visent à soutenir les responsables des politiques financières et à encourager les autorités de contrôle et d'autres acteurs publics et privés à joindre leurs efforts pour accroître l'accès à des services financiers de qualité, y compris à l'assurance. Les feuilles de route associées à ces stratégies incluent des interventions dans le secteur de l'assurance, dans des domaines tels que le renforcement des capacités sectorielles, l'éducation à l'assurance ou la réglementation de la micro-assurance.

La reconnaissance des stratégies nationales d'inclusion financière comme instrument politique par les décideurs et les autorités de contrôle est démontrée par le nombre croissant de pays qui ont déjà formulé une stratégie ou sont en train de le faire. En mars 2018, 43 membres de l'AFI (48 % du réseau de l'AFI)

avaient adopté une SNIF, et 22 autres pays (26 % des pays membres de l'AFI) étaient en cours de développement⁷.



Quel est le degré d'intégration de l'assurance dans les SNIF existantes ?

Pour encourager les décideurs politiques et les autorités de contrôle à intégrer l'assurance dans leur stratégie nationale d'inclusion financière de manière efficace et plus large, l'A2ii et l'AFI ont réalisé une enquête conjointe pour dresser un état des lieux et alimenter la réflexion pour l'avenir. L'enquête a été menée auprès des banques centrales, des ministères des finances, des contrôleurs d'assurance ainsi que d'autres autorités de réglementation financière impliquées dans le développement de la SNIF. Par ailleurs, quatre études de cas pays ont permis de tirer des enseignements détaillés. Parmi les 36 pays qui ont répondu à l'enquête, 26 avaient déjà adopté une stratégie d'inclusion financière, et quatre autres étaient en train d'en développer une. Six pays n'avaient pas encore commencé à y travailler, mais prévoyaient de le faire. Dans la moitié des pays, l'assurance est déjà ou sera incluse dans la SNIF ou dans le cadre d'autres stratégies similaires en tant que composante majeure.

Enseignements tirés de l'enquête : comment inclure l'assurance dans la SNIF ?

Les résultats de l'enquête ont montré que les bénéfices potentiels de l'intégration de l'assurance dans la SNIF n'étaient pas encore entièrement matérialisés. Si de nombreux pays ont déjà inclus la question de l'assurance dans leur SNIF, le degré et la nature de l'intégration varient considérablement. Les défis identifiés ont permis de formuler les enseignements et les recommandations suivantes concernant le processus d'élaboration et de mise en œuvre de la stratégie nationale d'inclusion financière :

- Il est nécessaire d'établir une définition claire de l'assurance inclusive afin de la distinguer de l'assurance traditionnelle. Il est recommandé de définir formellement l'assurance inclusive à un stade précoce et non au cours de la mise en œuvre de la stratégie. Cela permet d'évaluer la situation avec précision lors des diagnostics de marché et de développer des indicateurs appropriés pour la stratégie. Les acteurs du secteur de l'assurance, mais aussi du secteur bancaire et coopératif, doivent collaborer et s'entendre sur une définition formelle.
- Il est essentiel de réaliser un diagnostic approfondi préalable afin de développer une stratégie adaptée. Les données recueillies à cette occasion fournissent des éléments concrets pour la conception de la stratégie et la consultation des acteurs et servent de base de référence pour le suivi des résultats des interventions. Plusieurs approches sont possibles pour la réalisation du diagnostic. La plupart des pays qui ont participé à l'enquête ont procédé à un diagnostic du secteur financier avant d'élaborer la stratégie. D'autres ont réalisé un diagnostic approfondi (ou une série d'études) sur l'offre, la demande et la réglementation de l'assurance. S'il n'est pas possible de procéder à une analyse approfondie initiale, un diagnostic ou un examen plus « léger » du secteur de l'assurance peut être effectué à un stade ultérieur faute de meilleure option.
- Il est essentiel d'impliquer pleinement les acteurs concernés par l'assurance à un stade précoce pour garantir la pertinence du diagnostic, du développement de la stratégie et de sa mise en œuvre. Les contrôleurs d'assurance doivent jouer un rôle de premier plan dans le processus d'évaluation et de développement de la stratégie, soutenir les intervenants chargés de la rédaction et avoir des sièges permanents dans les

comités afférents. Les acteurs du secteur de l'assurance doivent participer aux consultations des parties prenantes et à l'ensemble du processus.

- Le document de stratégie doit définir de bons indicateurs, non seulement sur les dimensions d'accessibilité et d'utilisation de l'assurance, mais aussi sur sa qualité. Les objectifs doivent être soigneusement définis et répondre aux besoins du groupe cible. Il est important d'aller au-delà des indicateurs d'accès et d'utilisation tels que le taux de pénétration de l'assurance ou le niveau de couverture de la micro-assurance : les indicateurs doivent également donner des informations sur la valeur de la couverture d'assurance pour les clients (par exemple par le biais du taux de sinistres). Ils doivent aussi permettre de déterminer si les clients renouvellent

leur police (p. ex. taux de renouvellement) et s'ils comprennent le produit.

- Le secrétariat de la SNIF joue un rôle important dans le processus de mise en œuvre, car il impulse les activités et coordonne les tâches des diverses parties prenantes. Toutefois, le secrétariat ne peut exercer sa fonction efficacement que s'il est intégré dans une structure de mise en œuvre bien coordonnée, qui attribue à tous les intervenants des responsabilités et des tâches claires ainsi qu'un budget dédié. Dans le cadre de cette structure, un groupe de travail permanent sur l'assurance, constitué d'acteurs tels que le contrôleur d'assurance et des représentants du secteur de l'assurance, du gouvernement et des institutions de développement, peut promouvoir la question de l'assurance inclusive de manière systématique.



Enseignements tirés des études de cas pays

- La Malaisie a adopté une approche intégrée en incluant la question de l'inclusion financière dans son plan de développement du secteur financier 2011-2020⁸. L'assurance inclusive est par conséquent abordée dans le chapitre sur l'inclusion financière. La Banque centrale de Malaisie coordonne à la fois l'élaboration de la stratégie et sa mise en œuvre. La collaboration entre les différents départements de la Banque centrale, sous la direction du département du secteur financier, a joué un rôle clé dans l'élaboration de la stratégie ainsi que dans la définition des objectifs et des finalités de la stratégie.
- En Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'assurance inclusive n'a été intégrée dans la première stratégie nationale⁹ que de façon marginale. Cependant, la présence sur le marché de masse d'un distributeur pionnier actif au plan international a rendu nécessaire une plus forte implication réglementaire, ce qui a conduit à intégrer plus complètement cette dimension dans la deuxième stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF)¹⁰. Le contenu de la stratégie comme sa mise en œuvre ont été dirigés par un groupe de travail sur l'assurance créé en 2014 dans le cadre de la première stratégie, et donc fondés sur une coopération de longue date entre les acteurs publics et privés.
- Le cas du Paraguay a montré qu'il était essentiel de s'entendre sur une définition et une compréhension communes de la « micro-assurance » ou de l'« assurance inclusive » pour réaliser les diagnostics ou les enquêtes servant de base à l'élaboration de la stratégie. Les acteurs des secteurs public et privé doivent travailler conjointement à la formulation de cette définition. Dans la stratégie¹¹ elle-même, l'assurance est prise en compte dans divers domaines thématiques (éducation financière, protection des consommateurs et services aux populations vulnérables) – elle est par conséquent intégrée en tant que thème transversal dans plusieurs champs d'activité. L'intégration de l'assurance dans la SNIF a déjà conduit à une augmentation de l'offre de micro-assurance (sociale) dans le pays.
- En Tanzanie, le premier cadre d'inclusion financière¹² a fait l'objet d'un processus d'évaluation complet comprenant une étude de la demande et de l'offre, qui s'est avéré crucial pour l'élaboration de la stratégie actuelle¹³. Cette évaluation a notamment permis de déterminer qu'il était nécessaire d'accroître l'implication des acteurs concernés, notamment du secteur de l'assurance privé. L'organisation d'événements nationaux sur le thème de l'inclusion financière a réussi à améliorer la sensibilisation du public ainsi que les échanges et l'apprentissage mutuel entre les acteurs de l'inclusion financière et au sein de la communauté internationale. Enfin, il est apparu clairement que les ratios et les indicateurs au-delà du simple taux de couverture d'assurance pouvaient fournir des informations sur la qualité de la couverture d'assurance et étaient par conséquent très utiles.

Perspectives

L'intégration de l'assurance dans une SNIF permet de rendre plus exhaustifs les efforts d'inclusion financière. La stratégie nationale d'inclusion financière d'un pays constitue une opportunité majeure pour améliorer l'accessibilité, l'utilisation et la qualité des services financiers pertinents, y compris de l'assurance pour les segments de clientèle peu ou pas couverts. À l'avenir, toutes les SNIF devraient intégrer l'assurance inclusive suivant les recommandations des directives internationales, (voir la partie « Références complémentaires » ci-dessous), en impliquant d'emblée les parties prenantes du secteur de l'assurance comme des partenaires à part entière. Les enseignements résumés dans cette note d'orientation doivent être complétés par une analyse plus approfondie de certains aspects, comme l'identification de bons indicateurs ou de méthodologies de diagnostic rapide.

Références complémentaires

A2ii (2017) : 21^e Consultation téléphonique A2ii-AICA « Mesurer le développement de l'assurance : au-delà du taux de pénétration de l'assurance », 23 mars 2017. Disponible sur <https://a2ii.org/en/report/consultation-calls-consultation-call-reports-market-development/21st-a2ii-iais-consultation>

AFI (2016) : National Financial Inclusion Strategies. A toolkit. Guideline Note No. 20. Disponible sur <https://www.afi-global.org/sites/default/files/publications/2016-08/Guideline%20Note-20%20FIS-Toolkit.pdf>

Groupe Banque mondiale (2016) : Template for the Design of a National Financial Inclusion Strategy. Disponible sur <http://pubdocs.worldbank.org/en/379031452203008464/WBG-FMGP-Template-for-Designing-a-NFIS-Jan-2016-FINAL.pdf>.

1 L'Initiative Accès à l'assurance (A2ii) est un partenariat mondial ayant pour mission d'encourager et de soutenir les contrôleurs dans la promotion de l'assurance inclusive et responsable, afin de réduire la vulnérabilité. L'Initiative est le partenaire de mise en œuvre de l'organe mondial de normalisation de l'assurance, l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA), sur la question de l'accès à l'assurance. Notre partenariat encourage les réformes des cadres de réglementation et de supervision nécessaires au développement de marchés d'assurance inclusifs.

2 L'Alliance pour l'inclusion financière est un réseau mondial réunissant des banques centrales et d'autres institutions de réglementation financière des pays en développement et travaillant sur les politiques d'inclusion financière et la réglementation de l'inclusion financière.

3 A2ii et AFI, 2018. Inclusive Insurance in National Financial Inclusion Strategies. Survey Report. Publié par : Alliance pour l'inclusion financière, Initiative Accès à l'assurance.

4 GIZ, IFC & Women's World Banking, 2017. Mainstreaming Gender and Targeting Women in Inclusive Insurance: Perspectives and Emerging Lessons. A Compendium of Technical Notes and Case Studies.

5 AICA, 2015. Issues Paper on Conduct of Business in Inclusive Insurance; GIZ, 2017. Inclusive Insurance and the Sustainable Development Goals.

6 Microinsurance Network, 2018. Why we do it. A2ii, n.d. Inclusive insurance protects households and promotes economic growth.

7 D'après la publication à venir de l'AFI sur l'état actuel des pratiques en matière de SNIF.

8 Bank Negara Malaysia, 2011. Financial Sector Blueprint 2011-2020.

9 Bank of Papua New Guinea, 2014. Papua New Guinea National Financial Inclusion and Financial Literacy Strategy 2014-2015.

10 Bank of Papua New Guinea, 2016. Papua New Guinea. (Second) National Financial Inclusion Strategy 2016-2020.

11 Estrategia Nacional de Inclusión Financiera, 2014. Paraguay. National Financial Inclusion Strategy 2014-2018.

12 Tanzania National Council for Financial Inclusion, 2014. National Financial Inclusion Framework. A Public-Private Stakeholders' Initiative (2014-2016).

13 Tanzania National Council for Financial Inclusion, 2018. National Financial Inclusion Framework. A Public-Private Stakeholders Initiative (2018-2022).

Initiative Accès à l'assurance
Hébergée par le Projet Financial Systems
Approaches to Insurance de la GIZ
Deutsche Gesellschaft für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn, Allemagne

Téléphone : +49 61 96 79-1362
Fax : +49 61 96 79-80 1362
E-mail : secretariat@a2ii.org
Site web : www.a2ii.org

L'Initiative est
un partenariat
entre :



Hébergée par :

